



# FONDS TERRITORIAUX ANS CAMPAGNE 2020

## **BILAN NATIONAL DE LA CAMPAGNE 2019**

- 538 structures financées, dont 434 clubs.
- 434 clubs financés sur 574 demandes (soit 75,60%) contre 456 et 960 en 2018 (soit 47,50%).
- 810 dossiers instruits contre 1756 en 2018
- 42% de nouveaux clubs financés, mais 35% des clubs financés en 2018 n'ont pas renouvelé leur demande.
- Presque 2,5 M € hors emploi.
- **Bilan NOUVELLE-AQUITAINE :**  
6<sup>ème</sup> ligue pour le nombre de projets, 8<sup>ème</sup> ligue en tant qu'OTD pour les montants attribués.



# FONDS TERRITORIAUX ANS CAMPAGNE 2020

## **BILAN REGIONAL DE LA CAMPAGNE 2019**

### **Traitement des 133 demandes :**

- 29 refus.
- 39 subventions à moins de 1000€.
- 50 subventions entre 1000€ et 2000€.
- 15 subventions à plus de 2000€.

### **Motifs des 29 refus :**

- 15 pour projet imprécis, objectifs mal identifiés.
- 5 pour projet non réaliste, trop distant de l'objectif fédéral de développement des pratiques.
- 9 pour montage financier non conforme.



# FONDS TERRITORIAUX ANS CAMPAGNE 2020

## BILAN REGIONAL DE LA CAMPAGNE 2019

COMITE	NOMBRE DE DEMANDES	SUBVENTIONS ACCORDEES	MONTANT TOTAL
CHARENTE	4	4	5 200 €
CHARENTE MARITIME	9	6	8 500 €
CORREZE	4	4	7 400 €
CREUSE	6	6	5 000 €
DORDOGNE	13	9	10 200 €
GIRONDE	31	20	33 800 €
LANDES	3	3	6 200 €
LOT ET GARONNE	6	3	4 700 €
PYRENEES ATLANTIQUES	18	13	14 900 €
DEUX SEVRES	4	3	2 500 €
VIENNE	15	15	15 850 €
HAUTE VIENNE	19	17	21 800 €



# FONDS TERRITORIAUX ANS CAMPAGNE 2020

## Outils à disposition :

- Compte ASSO actualisé avec de nouvelles fonctionnalités.  
<https://lecompteasso.associations.gouv.fr>
- Logiciel de gestion OSIRIS lié.
- Nouveautés 2020 : 1 code par territoire (code 2136 pour la NOUVELLE-AQUITAINE), simultanéité de la notification et de la mise en paiement

## Ressources humaines :

- Binôme de coordination : Jade ROSA et Michel DOUBLON.
- Cellule instruction au 1<sup>er</sup> niveau : Jean-Noël LAMOUREUX, Cathy ARNAUD, Guillaume SEVESTRE, Jade ROSA et Michel DOUBLON.
- Notice conseil CERFA 5178#03 lien <https://www.formulaires.service-public.fr/gf/getNotice.do?cerfaNotice=51781&cerfaFormulaire=12156>
- Mail dédié : [psf@nouvelleaquitaine-ffjudo.com](mailto:psf@nouvelleaquitaine-ffjudo.com)



# FONDS TERRITORIAUX ANS CAMPAGNE 2020

## Clés de la répartition territoriale :

- Identiques à 2019 pour la base.
- Augmentation 2020 (+3,3% pour les clubs) : affectation échelonnée en fonction du ratio clubs/OTD atteint en 2019.
- Répartition à redébattre sur l'olympiade pour corriger certains déséquilibres (nombre de licenciés, de clubs, d'OTD).

## Ratio clubs/OTD :

- Objectif fixé par l'ANS : 50% clubs et 50% OTD.
- Ratio national atteint en 2019 : 39% clubs hors TDR (-3 points sur 2 ans) et 61% pour les OTD.

**36,5% clubs et 63,5% OTD en NOUVELLE-AQUITAINE.**



# FONDS TERRITORIAUX ANS CAMPAGNE 2020

## **Calendrier de la campagne :**

- Lancement de la campagne le 25/03.
- Jusqu'au 10/05 : dépôt des dossiers sur le compte ASSO.
- Du 11/05 au 09/06 : instruction des dossiers au niveau, régional, conclue par une conférence des présidents.
- A partir du 10/06 : traitement fédéral au niveau national.
- 30/06 : clôture fédérale.
- Fin août, début septembre : notification et versement des subventions par l'ANS.



# FONDS TERRITORIAUX ANS CAMPAGNE 2020

## **Chiffres –clés pour la NOUVELLE-AQUITAINE :**

190 050 € en 2019 au 1<sup>er</sup> niveau régional.

191 401 € en 2020 au 1<sup>er</sup> niveau régional

201 474 € au niveau national. Soit + 11 424 € au total.

Ces chiffres intègrent le +5% à ventiler par la conférence des présidents (proposition au 2<sup>ème</sup> niveau) et par la FFJDA au niveau national.

## **Hors emploi et apprentissage :**

Enveloppe gérée par les services de l'Etat (avec avis de la ligue en cas de renouvellement d'une aide à l'emploi).



# FONDS TERRITORIAUX ANS LANCEMENT DE LA CAMPAGNE 2020

## REGLES DE SUBVENTIONNEMENT

- Exigence d'un projet associatif cohérent et d'une action subventionnable en corrélation avec les critères fédéraux.
- 3 actions maximum par club et 5 pour les OTD.
- Subvention minimum de 1500€ par demande, sauf en ZRR avec un seuil à 1000€.
- Pas de règle officielle sur le taux maximum de subventionnement du projet, mais il est souhaitable de garder le principe de l'effet de levier avec un taux maximum à 80% (objectif de 50% de fonds propres ou externes).
- Accompagnement des clubs (site Internet, Judo Infos NA, comités et ligue) et réorientation des clubs en non-licenciement.



# FONDS TERRITORIAUX ANS CAMPAGNE 2020

## JUSTIFICATION DES ACTIONS SUBVENTIONNEES EN 2019

- Date limite de justification au 30/06/2020 (article 10 de la loi du 12 avril 2000).
- Compte-rendu qualitatif et financier conforme (arrêté du 11 octobre 2006) à remplir via le Compte ASSO en cas de renouvellement de demande ou sinon modèle CERFA 15059\*01.
- **Attention : lors du précédent exercice, une cinquantaine de structures ont dû reverser tout ou partie de leur subvention pour défaut de justification !**
- Obligation de contrôle et de signalement des structures défailtantes.



# FONDS TERRITORIAUX ANS CAMPAGNE 2020

## **DISPOSITIF DES TÊTES DE RESEAU**

- Possibilité pour des clubs isolément inéligibles de solliciter le comité en tant que tête de réseau.
- Les aides clubs en tant que têtes de réseau sont comptabilisées dans la subvention de l'OTD.
- Possibilité pour au moins 2 clubs de se grouper autour d'un projet commun sous l'égide d'un seul en tant que tête de réseau pour atteindre le seuil d'éligibilité. Dans ce cas, l'aide accordée est comptabilisée dans la part clubs.



# FONDS TERRITORIAUX ANS CAMPAGNE 2020

## **THEMES ET ACTIONS SUBVENTIONNABLES**

### **Développement de la pratique :**

- Augmentation du nombre des licenciés et fidélisation.
- Diversification de l'offre de pratique.
- Structuration par la création de club, l'initiative GE, la formation des dirigeants.
- Réduction des inégalités d'accès à la pratique en QPV, ZRR et auprès de publics cibles.
- Initiation et promotion des disciplines.



# FONDS TERRITORIAUX ANS CAMPAGNE 2020

## SUITE DES THEMES ET ACTIONS SUBVENTIONNABLES

### **Développement de l'éthique et de la citoyenneté :**

- Développement durable, mutualisation et éco-citoyenneté.
- Lutte contre les incivilités et la discrimination.
- Valeurs du sport et héritage JO 2024 (regroupements et perfectionnement sportif).
- Bénévolat.

### **Promotion du sport/santé :**

- Projets locaux sport/santé en lien avec une institution ou un établissement de santé.
- Prévention des accidents et savoir-chuter.
- Personnes handicapées. Para-judo



# FONDS TERRITORIAUX ANS CAMPAGNE 2020

## CRITERES DE SUBVENTION

### **Exigences institutionnelles ANS et FFJDA :**

- Obligation de rattachement à 1 des 3 thèmes ciblés par l'ANS et 1 des 12 champs d'éligibilité fédérale.
- Projet associatif du club et projets des actions en corrélation : ensemble cohérent et argumenté, et en lien avec le projet d'actions fédéral.
- Montage budgétaire conforme et exact.
- Logique de responsabilité sociale et environnementale.



# FONDS TERRITORIAUX ANS CAMPAGNE 2020

## CRITERES DE SUBVENTION

### Items liés à la démarche de projet :

- Dimension structurante de l'action et du porteur : implication dans la vie fédérale, coopération avec les OTD, lien avec les politiques institutionnelles, inscription dans la durée, emploi ETP.
- Pertinence et stratégie du projet : aspects innovants, publics cibles, territoires fragiles, périodes.
- Mesure de l'amélioration qualitative ou quantitative de la pratique licenciée par des indicateurs de niveau ou statistiques, notamment chiffrage de l'impact sur les licences, quantification de l'augmentation de l'offre de pratique.